

Informations pratiques sur SHERLOCK'S 3 Domaine Secure

Le programme 3 Domains Secure (ci-après 3 D Secure) est une architecture de paiement mis en place par les Systèmes de Carte Visa, Mastercard et CB qui permet de lutter contre la fraude sur les sites marchands de vente en ligne.

Ce programme qui a été intégré systématiquement au service SHERLOCK'S de LCL ne concerne que les paiements par carte bancaire des réseaux CB – VISA – MASTERCARD.

Sauf exceptions précisées ci-après (cf. page 3/4), et sous réserve que la transaction soit techniquement qualifiée 3 D Secure et autorisée par le Système, un commerçant adhérant au programme 3 D Secure ne recevra pas d'impayés monétiques au motif que le porteur conteste la réalité même de la transaction.

En revanche, les impayés pour les autres motifs recevables en vente à distance sécurisée sont toujours possibles, notamment le porteur pourra toujours contester le montant de la transaction.



A compter de Juin 2020, Sherlock's se dote du programme 3D Secure v2 de sécurisation de vos paiements sur Internet de CB, VISA et Mastercard.

La mise en œuvre du service d'authentification 3D Secure v2 sur votre site internet vous permet d'être en conformité avec les nouveaux dispositifs d'authentification forte du porteur de carte. La version 2 permet notamment d'offrir un parcours client fluide tout en minimisant votre exposition au risque de fraude.

Le programme 3D Secure v2 se matérialise par les logos suivants sur la page de paiement Sherlock's:











Comment fonctionne le paiement en ligne avec le programme 3 D Secure ?

Voici la cinématique simplifiée d'une transaction 3 D Secure :

- 1-L'internaute valide son panier sur le site marchand du commerçant et sélectionne le mode de paiement par carte bancaire.
- 2-L'internaute saisit ses données carte sur la page de paiement SHERLOCK'S, puis valide sa saisie.
- 3- Les Réseaux carte CB, Visa et Mastercard déterminent si la banque du porteur (ci-après Emetteur) a enrôlé ou non la carte au programme 3 D Secure :
 - Si la carte est enrôlée au programme 3 D Secure, le porteur est alors dirigé vers sa banque afin de s'authentifier par un moyen convenu entre sa banque et lui-même. Si l'authentification est réussie, la transaction se poursuit par une demande d'autorisation. Si l'authentification est erronée, la transaction est abandonnée.
 - Si la carte n'est pas enrôlée au programme 3 D Secure, le porteur ne peut donc s'authentifier et la transaction se poursuit par une demande d'autorisation.

Quels sont les différents statuts d'une transaction?

Un commerçant adhérant au programme 3 D Secure retrouvera le statut des transactions 3 D Secure (paiement en ligne) et des transactions créées dans SHERLOCK'S Gestion dans le journal des transactions colonne « **transaction_condition** ».

Voici un récapitulatif des différents statuts :

Statut de la transaction	Signification	Possibilité de recevoir un impayé pour contestation de la réalité de la transaction
3D_SUCCESS	Le commerçant et le porteur de la carte sont inscrits au programme 3 D Secure et le porteur s'est authentifié correctement.	Transaction qualifiée 3 D Secure- Pas de possibilité d'impayé sauf exceptions repris au paragraphe suivant.
3D_FAILURE	Le commerçant et le porteur de la carte sont inscrits au programme 3 D Secure mais le porteur n'a pas réussi à s'authentifier. La transaction est abandonnée.	Sans objet- La transaction n'est pas remise en banque.
3D_NOTENROLLED	Le commerçant participe au programme 3-D Secure mais la carte du porteur n'est pas enrôlée.	Transaction qualifiée 3 D Secure- Pas de possibilité d'impayé sauf exceptions repris au paragraphe suivant.
3D_ATTEMPT	Le commerçant et le porteur de la carte sont inscrits au programme 3 D Secure mais le porteur n'a pas eu à s'authentifier (le serveur de contrôle d'accès de la banque qui a émis la carte n'implémente que la génération d'une preuve de tentative d'authentification).	Transaction qualifiée 3 D Secure- Pas de possibilité d'impayé sauf exceptions repris au paragraphe suivant.
3D_ERROR	Le commerçant participe au programme 3 D Secure mais il y a eu un problème technique sur les réseaux Visa ou Mastercard durant le processus d'authentification (lors de la vérification de l'inscription de la carte au programme 3-D Secure ou de l'authentification du porteur).	Transaction non 3D Secure –Possibilité de recevoir un impayé.
SSL	Transaction sécurisée par le protocole TLS mais sans mise en œuvre de l'architecture 3 D Secure (exemple : transaction créée ou dupliquée dans Sherlock's Gestion).	Transaction non 3D Secure –Possibilité de recevoir un impayé.
3D_ABORT	L'acheteur a abandonné la transaction durant le processus d'authentification. Ce statut n'est actuellement possible que dans le cas d'un paiement PAYLIB.	Sans objet- La transaction n'est pas remise en banque.



Quelles sont les exceptions sur les transactions 3 D Secure ?

Les réglementations des Réseaux CB, Visa et Mastercard peuvent intégrer des exceptions qui permettent à un Emetteur d'initier un impayé suite à une contestation d'un porteur sur la réalité de la transaction, même si cette transaction est qualifiée 3 D Secure. Les Réseaux CB, Visa et Mastercard peuvent faire évoluer ces réglementations à tout moment.

Actuellement une exception concerne:

Les transactions effectuées avec des cartes prépayées anonymes.

Dans le cadre d'une transaction effectuée avec ce type de carte, le commerçant peut donc être débité d'un impayé en cas de contestation par le porteur, même si la transaction a été qualifiée 3 D Secure.

Quel sera le statut des transactions initiées dans SHERLOCK'S Gestion?

Les créations et les duplications de transaction dans SHERLOCK'S Gestion ne peuvent pas être qualifiées 3 D Secure, le porteur n'étant pas présent pour s'authentifier. Ces transactions seront qualifiées avec l'indicateur « SSL » dans la colonne « **transaction condition** ».

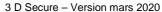
Toute présentation d'un impayé sur ces transactions suite à une contestation d'un porteur sera donc imputée au débit du compte du commerçant.

Comment savoir précisément pour un commerçant qui a adhéré au service 3 D Secure s'il est protégé contre l'impayé suite à une contestation porteur ?

Cette même information est transmise au commerçant de deux manières :

<u>1- Dans la réponse à la demande d'autorisation (réponse manuelle et automatique). L'indicateur est restitué dans le champ « threed_ls_code » de l'API paiement :</u>

Valeur	Signification
1	Paiement garanti 3 D Secure
0	Paiement non garanti 3 D Secure
9	Paiement non garanti 3 D Secure
" (Vide)	Non renseigné pour les paiements non 3 D Secure- Pas de garantie





2- LCL a intégré dans le journal des transactions une colonne « 3D_LS » :

3D_LS	Signification
YES	Paiement garanti 3 D Secure
NO	Paiement non garanti 3 D Secure
UNKNOWN	Paiement non garanti 3 D Secure
VIDE	Non renseigné pour les paiements non 3 D Secure- Pas de garantie

Important:

Un commerçant qui adhère au programme 3 D Secure du service SHERLOCK'S n'aura de garantie contre la contestation porteur que dans le cas où l'information « 1 » est renvoyée dans le champ « threed_Is_code » ou l'information « YES » est présente dans la colonne « 3D – LS ».

Dans tous les autres cas, le commerçant a le risque de recevoir un impayé en cas de contestation du porteur.

Il est donc primordial pour le commerçant de traiter la valeur reprise dans le champ « threed_ls_code » et dans le champ « 3D_LS » afin que ce dernier prenne une décision en toute connaissance de cause.

Ce diagnostic est aussi disponible dans SHERLOCK'S Gestion dans la zone « garantie liée à 3DS ».

<u>Rappel</u>: les impayés pour les autres motifs recevables en vente à distance sécurisée sont toujours possibles sur les transactions qualifiées 3 D Secure, notamment le porteur pourra toujours contester le montant de la transaction.

Le programme 3 D Secure suffit-il à lui seul pour lutter contre la fraude ?

Le programme 3 D Secure permet de lutter efficacement contre la fraude mais il ne suffit pas à lui seul.

Le commerçant doit mettre en place une politique de vigilance afin de connaître ses clients et de détecter rapidement des comportements anormaux sur son site marchand.

Les contrôles locaux disponibles dans le service SHERLOCK'S peuvent être un complément au programme 3 D Secure.

Rappel : il est essentiel de consulter l'ensemble de la documentation SHERLOCK'S fourni avec l'API, les diverses présentations ainsi que les divers documents techniques.